

# Rencontre printanière Fleur de Lys 2019



Sanctionnée par la Fédération Québécoise d'Athlétisme



Fédération québécoise  
d'athlétisme

**Dimanche 5 mai 2019**

(Date limite d'inscription : lundi 29 avril 2019, 23h00)

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Date : Dimanche 5 mai 2019  
Heures : De 13h00 à 18h00  
Endroit : Complexe sportif Claude-Robillard  
Directeur de la rencontre : François Pap ([fpap@sympatico.ca](mailto:fpap@sympatico.ca))  
Directeur technique : Stephen Debaradi  
Épreuves : Toutes les épreuves sont de catégorie ouverte :  
100m, 200m, 800m, 1500m, 5000m, 3000m marche et 5000m marche  
Saut en hauteur, Saut à la perche

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Sanctions : Fédération Québécoise d'Athlétisme, Athlétisme Canada

Installations techniques

- Piste de 400m, 8 couloirs
- Pointes de 7mm maximum
- Chronométrage : Lynx

## INSCRIPTIONS

Date limite : Lundi 29 avril 2019 à 23h00 via <https://www.av-sport.com>

**Aucune modification ou ajout ne seront acceptés après le lundi 29 avril 2019 à 23h00.**

Coût : 15\$ par épreuve et 10\$ pour la deuxième

Modalités de paiement : Le paiement se fait via [www.av-sport.com](http://www.av-sport.com)

Pour participer à la rencontre, chaque club est responsable d'avoir payé ses frais d'inscription avant le début de la rencontre.

Notez bien : Les athlètes doivent être affiliés dans le secteur compétitif pour pouvoir s'inscrire aux épreuves.

## BOURSES DE PERFORMANCE

Des bourses de performance seront décernées aux athlètes qui atteindront un niveau de performance élevé lors de la Rencontre printanière Fleur de Lys. Les détails seront communiqués d'ici le 10 avril.

## RÈGLEMENTS

### a) Validation des performances et confection des vagues

Les performances de la saison en plein air 2018 et celles de la saison en salle 2018-2019 seront utilisées.

Les performances d'inscription seront validées automatiquement via le site d'inscription avs-sport.

Pour toutes les épreuves (sprint inclus) : sections chronométrées avec les vagues fortes en premier.

Pour le 5000m, possibilité de jumeler les vagues (course mixte) si le nombre d'inscriptions le justifie.

### b) Chambre d'appel

Il n'y aura pas de chambre d'appel. Cependant, pour les épreuves de piste, les athlètes doivent se présenter à la ligne de départ 10 minutes à l'avance. Pour les épreuves de perche, les athlètes doivent être présents 60 minutes à l'avance et pour le saut en hauteur 30 minutes avant l'épreuve.

Pour les absents, mais néanmoins inscrits, l'entraîneur doit prévenir le directeur de la rencontre le plus tôt possible.

## HORAIRE PROVISOIRE DE LA COMPÉTITION

### ÉPREUVES DE PISTE

13h00	100m ouvert, sections chronométrées
	1500m ouvert, sections chronométrées
	800m ouvert, sections chronométrées
	200m ouvert, sections chronométrées
	3000m marche et 5000m marche ouvert
	5000m ouvert

### ÉPREUVES DE CONCOURS

13h00	Perche ouvert femmes
14h30	Saut en hauteur ouvert (mixte)
15h00	Perche ouvert hommes